



Code de conduite de Veko Lightsystems BV

Chez Veko Lightsystems, nos valeurs fondamentales profondément enracinées constituent le socle de notre culture d'entreprise et guident toutes nos actions. Bien que beaucoup d'entre nous comprennent intuitivement ces valeurs et en parlent régulièrement, le principal objectif de ce document est d'inviter tous nos employés au sein de l'entreprise à faire preuve d'une extrême précision dans l'application de ce code. De plus, nous nous efforçons de formaliser toutes nos règles de conduite pour chaque entreprise individuelle. Ces règles ne sont pas nouvelles ; elles sont régulièrement mises en avant dans les lignes directrices générales que nous fournissons aux cadres de nos filiales. Ce code explicite ces règles pour tous nos employés et sert également de guide pour nos contacts externes.

Chez Veko Lightsystems, nous attendons de tous nos employés qu'ils s'engagent à mener des activités commerciales éthiques et à agir de manière intègre, dans le cadre de notre engagement envers la responsabilité sociale des entreprises. Ces attentes éthiques englobent divers aspects, tels que :

Interaction commerciale : Nos collaborateurs doivent éviter et ne pas tolérer toute forme de corruption, d'extorsion ou de détournement. L'offre ou l'acceptation de pots-de-vin ou d'autres paiements illégaux à des partenaires commerciaux n'est pas acceptable. Nous visons la transparence et la fiabilité dans toutes nos interactions commerciales.

Concurrence équitable : Nous attendons de nos employés qu'ils exercent leurs activités commerciales en respectant la concurrence loyale et conformément à toutes les lois antitrust applicables. Cela implique qu'ils mènent leurs affaires de manière juste vis-à-vis des autres acteurs du marché et en conformité avec toutes les lois antitrust en vigueur.

Confidentialité et propriété intellectuelle : Ce sont des aspects cruciaux pour lesquels nous attendons de nos employés qu'ils prennent toutes les mesures nécessaires pour garantir la confidentialité et la protection des informations sensibles et de la propriété intellectuelle de Veko Lightsystems. Cela inclut la prise de mesures appropriées pour veiller à ce que toutes les informations confidentielles, protégées par des droits de propriété, spécifiques à l'entreprise et personnelles, ainsi que les données personnelles de Veko Lightsystems, soient protégées contre tout accès, utilisation ou divulgation non autorisés. L'utilisation de ces informations à des fins autres que les accords commerciaux normaux avec Veko Lightsystems n'est autorisée qu'avec le consentement écrit préalable de Veko Lightsystems.

1. Droits de l'homme et conditions de travail

Chez Veko Lightsystems, nous attendons de nos employés qu'ils reconnaissent la Déclaration universelle des droits de l'homme et agissent en conséquence. Cela signifie qu'ils s'engagent à protéger les droits humains de leurs employés et à les traiter avec dignité et respect. Cela englobe différents aspects :

Éviter le travail des enfants : Chez Veko Lightsystems, nous n'acceptons absolument pas le travail des enfants au sein de notre chaîne d'approvisionnement.

Travail choisi librement : Nous ne tolérons aucune forme d'esclavage, de travail forcé, de travail contraint ou obligatoire, ou de traite des êtres humains dans notre chaîne d'approvisionnement chez Veko Lightsystems.

Diversité et inclusion : Chez Veko Lightsystems, le traitement égal de tous nos employés est un principe fondamental de notre politique d'entreprise. Nous condamnons toute forme de discrimination fondée sur la race, l'origine, le sexe, l'âge, l'apparence physique, l'origine sociale, le handicap, l'appartenance à un syndicat, la religion, la situation familiale, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'identité de genre ou son expression, ou tout autre critère illégal selon la législation en vigueur.

Heures de travail et salaires : Veko Lightsystems respecte la durée légale du travail selon la législation nationale en vigueur. Les rémunérations versées aux employés doivent être conformes aux lois nationales sur les salaires applicables et garantir un niveau de vie adéquat. Nous attendons de nos partenaires qu'ils offrent des rémunérations justes et compétitives à leurs employés.

2. Environnement, santé, sécurité et qualité

Veko Lightsystems s'engage activement à la protection de l'environnement, à agir de manière proactive et à rechercher continuellement l'amélioration de ses méthodes de travail. De plus, nous visons à une utilisation efficace de l'énergie et encourageons l'utilisation de sources d'énergie durables. Cela inclut :

- Réduire la consommation d'énergie et réduire les émissions de CO2 et d'autres gaz à effet de serre nocifs ;
- Encourager le tri, le traitement et le recyclage des déchets pour réduire la quantité de déchets et réutiliser les matières premières ;
- Réduire la consommation d'eau et chercher à améliorer la qualité de l'eau ;
- Éviter la pollution locale en prenant des mesures préventives ;
- Réduire les sources de bruit et de lumière artificielle pour minimiser les perturbations environnementales ;
- Préserver la biodiversité en protégeant les écosystèmes et les habitats naturels ;
- Éviter l'utilisation de ressources dont l'extraction est nocive pour l'environnement, et rechercher plutôt des alternatives plus durables ;
- Minimiser l'impact néfaste d'un produit sur l'environnement tout au long de son cycle de vie, de la production à l'élimination.

Santé et sécurité sur le lieu de travail : Veko Lightsystems veille à ce que ses employés soient protégés contre tous les dangers sur le lieu de travail, qu'ils soient chimiques, biologiques ou physiques, ainsi que contre les risques liés à l'infrastructure utilisée. Cela comprend la mise en place de contrôles appropriés, de procédures de travail sûres, de maintenance préventive et des mesures de protection techniques nécessaires pour réduire au minimum les risques pour la santé et la sécurité sur le lieu de travail. Un environnement de travail sûr et sain comprend également des aspects tels que l'accès à l'eau potable, un éclairage adéquat, le contrôle de la température, la ventilation et des installations sanitaires, ainsi que, le cas échéant, un logement sûr et sain pour les travailleurs.

Préparation aux situations d'urgence, information sur les risques et formation : Chez Veko Lightsystems, il est essentiel que nos employés reçoivent des informations sur la sécurité concernant les risques identifiés sur le lieu de travail. Ensuite, il est nécessaire qu'ils minimisent l'impact de ces risques et situations d'urgence en élaborant et en mettant en œuvre des plans d'urgence et des procédures de suivi.

3. Divers

Implication dans et développement de la communauté : Veko Lightsystems s'efforce de créer des emplois locaux et de promouvoir le développement des compétences de ses employés, en accordant une attention particulière aux communautés locales.

Intégration dans les contrats : Ce Code de conduite fait partie intégrante de tous les accords entre Veko Lightsystems et ses employés. Les employés qui ne respectent pas un ou plusieurs aspects de ce Code de conduite doivent prendre des mesures correctives immédiates.